

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 02 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le lundi deux mars à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Pascale JUBAULT-CHAUSSÉ, Maire.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs BERNARD Jean-Jacques, COUDRAY Jean-Luc, DA CUNHA Manuel, de LA HOUPLIERE Astrid, DESSIEUX Guy, FOUBERT Valérie, GUILLEMAUD Françoise, GUILLET Jean-Marc (arrivé à 20H05), HETEAU Emmanuelle, JUBAULT-CHAUSSÉ Pascale, KOSKAS-MARMION Françoise, LE BON de LAPOINTE Guillaume, LE GOC Yann, LE GUILLOU Annie, LEBAILLY Jocelyne, LEFEUVRE Jean-Yves, LEJOLIVET Bertrand, MASSICOT Catherine, MOREL Guy, MORIN de FINFE Guy-Mayeul, NOULLEZ Sébastien, THOMAS Sylviane, THURA Philippe, TOULLEC Marie-Thérèse, VALLÉE Priscilla (arrivée à 20H07), VILLARET Caroline

Mardi 25 février 2020

Affichage :

Du jeudi 05 mars au
mercredi 06 mai 2020

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 28

Procurations de vote et mandataires : Mme GALMIER Marie-Sonia ayant donné pouvoir à M. MORIN de FINFE Guy-Mayeul, M. ROGER Samuel ayant donné pouvoir à Mme de LA HOUPLIERE Astrid

M. MOREL Guy est nommé secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 25 février 2020) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

16-2020 - Administration générale. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (26/26 voix), les membres du Conseil municipal approuvent le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2020.

17-2020 - Finances. Reprises anticipées des résultats 2019.

Budget principal de la commune

Après débat, le Conseil municipal, par 1 ABSTENTION (JY.LEFEUVRE) et 27 voix POUR décide de :

Reporter une partie du résultat de fonctionnement en fonctionnement	R / 002	300 000,00
Affecter le reste du résultat de fonctionnement en investissement	R /1068	1 311 869,05
Reporter le résultat d'investissement en investissement	R / 001	3 003 712,94

Budget annexe ZAC de la Vigne

Après débat, le Conseil municipal, par 1 ABSTENTION (JY.LEFEUVRE), 6 voix CONTRE (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) et 21 voix POUR décide de :

Reporter le résultat de fonctionnement en fonctionnement	R/002	4 651 069,24
Reporter le résultat d'investissement sur l'investissement	D/001	- 4 300 000,00

Budget annexe ZA 4

Après débat, le Conseil municipal, par 1 ABSTENTION (JY.LEFEUVRE) et 27 voix POUR décide de :

Reporter le résultat de fonctionnement en fonctionnement	D/002	- 102 075,52
Reporter le résultat d'investissement sur l'investissement	R/001	1 486,73

Budget annexe ZA DU PORTAIL

Après débat, le Conseil municipal, par 1 ABSTENTION (JY.LEFEUVRE) et 27 voix POUR prend acte du compte administratif du budget annexe ZA du Portail.

Budget annexe construction de la MAPA

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal décide de :

Affecter le résultat de fonctionnement en investissement	R/1068	93 516,87
Reporter le résultat d'investissement sur l'investissement	D / 001	- 89 371,96

18-2020 - Finances. Vote des taux d'imposition locaux 2020.

Après débat, le Conseil municipal, par 6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER), 1 CONTRE (JY.LEFEUVRE) et 21 voix POUR décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2020.

19-2020 - Finances. Vote du Budget Primitif de la commune en 2020.

Monsieur Noullez, adjoint aux finances, donne lecture à l'assemblée du projet de budget Ville pour l'exercice 2020, par section et par chapitre ou opération :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2020	Votes
011	Charges à caractère général	1 516 597,00	7 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, JY.LEFEUVRE)

			21 voix POUR
012	Charges de personnel	4 183 498,00	7 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
014	Atténuations de produits	262 975,00	7 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
65	Autres charges de gestion courante	704 148,00	J-M GUILLET, F.KOSKAS-MARMION, G. DESSIEUX, M.T. TOULLEC, G. MOREL, M.DA CUNHA, P. THURA, V. FOUBERT, C.MASSICOT, G.LE BON DE LAPOINTE, B. LEJOLIVET sont sortis de la salle avant le débat et le vote. 6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, G.M.MORIN de FINFE, E.HETEAU, S.ROGER, J.Y. LEFEUVRE) 11 voix POUR
66	Charges financières	173 000,00	7 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
67	Charges exceptionnelles	10 750,00	7 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
022	Dépenses imprévues	45 000,00	7 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
023	Virement en investissement	1 019 982,00	7 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	249 181,00	7 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR

Total des dépenses	8 165 131,00	
---------------------------	---------------------	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2020	Votes
013	Atténuations de charges	25 000,00	Unanimité (28/28 voix)
70	Prestations de service	917 974,00	Unanimité (28/28 voix)
73	Impôts et taxes	4 978 880,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 22 voix POUR
74	Dotations et participations	1 729 638,00	Unanimité (28/28 voix)
75	Autres produits de gestion courante	160 484,00	Unanimité (28/28 voix)
76	Produits financiers	11,00	Unanimité (28/28 voix)
77	Produits exceptionnels	12 000,00	Unanimité (28/28 voix)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 144,00	Unanimité (28/28 voix)
002	Excédent de fonctionnement reporté	300 000,00	Unanimité (28/28 voix)
Total des recettes		8 165 131,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2020	Votes
	<u>Dépenses d'investissement par opérations :</u>	<u>3 818 277,90 dont :</u>	
201	Services administratifs	59 569,07	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR

202	Services techniques	89 300,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
203	Environnement et cadre de vie	94 716,43	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
204	Ecole maternelle et primaire	284 937,90	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
206	Enfance et petite enfance	36 148,40	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
208	Opérations non affectées	988 201,05	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
209	Rénovation de bâtiments	543 962,69	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
241	Toiture salle de la Vigne	391 760,88	1 ABSTENTION (JY.LEFEUVRE) 27 voix POUR
242	Pôle de la Morinais	1 329 681,48	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
	Dont RAR	1 032 246,90	

23	Dépenses investissement	1 948 743,09	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
16	Capital emprunts	386 000,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
020	Dépenses imprévues	45 000,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 144,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 1 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE) 21 voix POUR
Total des dépenses		6 259 164,99	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2020	Votes
	<u>Recettes d'investissement par opérations :</u>	<u>541 920,00 dont :</u>	
204	Ecole maternelle et primaire	67 557,00	Unanimité (28/28 voix)
208	Opérations non affectées	93 750,00	Unanimité (28/28 voix)
241	Toiture salle de la Vigne	39 600,00	Unanimité (28/28 voix)

242	Pôle de la Morinais	317 813,00	6 ABSTENTIONS (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER) 22 voix POUR
	<i>Dont RAR</i>	23 200,00	
16	Emprunts et dettes	2 500,00	Unanimité (28/28 voix)
10	Dotations	1 411 869,05	Unanimité (28/28 voix)
024	Produit de cession	10 000,00	Unanimité (28/28 voix)
021	Virement du fonctionnement	1 019 982,00	Unanimité (28/28 voix)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	249 181,00	Unanimité (28/28 voix)
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	Unanimité (28/28 voix)
001	Excédent reporté	3 003 712,94	Unanimité (28/28 voix)
Total des recettes		6 259 164,99	

20-2020 - Finances. Vote du Budget Primitif annexe - ZAC de la Vigne, exercice 2020.

Après en avoir délibéré et avec 22 voix POUR et 6 CONTRE (A.de LA HOUPLIERE, M.S.GALMIER, E.HETEAU, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER), le Conseil municipal approuve le budget primitif annexe 2020 de la ZAC de la Vigne susvisé.

21-2020 - Finances. Vote du Budget Primitif annexe - construction de la MAPA, exercice 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal approuve le budget primitif annexe 2020 de la MAPA susvisé.

22-2020 - Finances. Vote du Budget Primitif annexe - Zone Artisanale 4, exercice 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal approuve le budget primitif annexe 2020 de la ZA4 susvisé.

23-2020 - Urbanisme. ZAC multisites. Bilan de la procédure de participation du public relative à l'étude d'impact du projet de création de la ZAC multisites et modalités de mise à disposition de ce bilan.

Après en avoir délibéré par 7 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE, A.de LA HOUPLIERE, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, E.HETEAU, M.S.GALMIER) et 21 voix POUR, le Conseil municipal :

- approuve le bilan de la mise à disposition du public du dossier d'étude d'impact de la ZAC multisites annexé à la présente délibération,
- approuve les modalités de consultation du bilan de la mise à disposition du public du dossier d'étude d'impact de la ZAC multisites, telles que présentées ci-dessus,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

24-2020 - Urbanisme. ZAC Multisites. Approbation du dossier de création.

Après en avoir délibéré par 7 voix CONTRE (JY.LEFEUVRE, A.de LA HOUPLIERE, G.LE BON DE LAPOINTE, G.M.MORIN de FINFE, S.ROGER, E.HETEAU, M.S.GALMIER) et 21 voix POUR, le Conseil municipal :

- approuve le dossier de création de la ZAC multisites, établi conformément aux dispositions de l'article R. 311-2 du Code de l'urbanisme,
- approuve les périmètres de la ZAC mutlisites, portant sur une superficie totale d'environ 407 932 m², conformément au plan de délimitation des périmètres composant la zone tel que figurant dans le dossier de création annexé à la présente délibération,
- approuve le programme global prévisionnel des constructions, tel que figurant dans le dossier de création de la ZAC multisites et détaillé ci-dessus,
- met à la charge de l'aménageur ou du constructeur au moins le coût des équipements publics visés à l'article R 311-6 du Code de l'urbanisme et en conséquence, d'exclure du champ d'application de la part communale de la taxe d'aménagement, les périmètres de la ZAC multisites,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à faire établir le dossier de réalisation visé à l'article R. 311-7 du Code de l'urbanisme,
- dit qu'en application de l'article R.311-5 du Code de l'urbanisme, la présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois, mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département. Elle fera également l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune. Le dossier de création sera mis à disposition du public par voie électronique sur le site internet de la commune de Thorigné-Fouillard. Le dossier sera également consultable sur support papier en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

25-2020 - Solidarité. Gens du voyage. Nouvelle convention type de mise à disposition et de gestion des terrains d'accueil.

Après en avoir délibéré par 1 ABSTENTION (G.LE BON DE LAPOINTE) et 27 voix POUR, le Conseil municipal :

- approuve la répartition des rôles dévolus entre les communes et Rennes Métropole ;
- approuve les termes de la convention type régissant les relations entre les communes et Rennes Métropole relative à la mise à disposition et gestion des terrains d'accueil des « Gens du Voyage » sous réserve d'avoir des précisions de la part des services de Rennes Métropole concernant la mise en œuvre du projet social. Ils souhaitent qu'une réflexion ait lieu à ce sujet avec les prochaines équipes municipales et communautaires concernées.
- autorise Madame la Maire ou toute personne dûment habilitée à cette fin à signer cette convention et tout acte s'y rapportant.

26-2020 - Enfance - jeunesse. Tarification - mini-camps accueil de loisirs et séjour de vacances été 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal adopte la grille de tarifs suivante pour les mini-camps de l'accueil de loisirs et le séjour de vacances organisés durant l'été 2020 par le service enfance jeunesse :

Tranches	Q.F.	Tarifs journée Séjours accessoires à un ACM (3 à 5 jours)		Tarifs journée Séjour de vacances (8 jours)	
		2019	2020	2019	2020
1	< 537	7.03	7.10	8.37	8.45
2	< 648	12.03	12.15	14.30	14.44
3	< 777	17.06	17.23	20.27	20.47
4	< 933	22.06	22.28	26.64	26.91
5	< 1129	27.07	27.34	32.17	32.49
6	< 1326	32.06	32.38	38.15	38.53
7	< 1482	37.08	37.45	44.10	44.54
8	< 1879	42.11	42.53	50.06	55.56
9	≥ 1879	45.99	46.45	54.59	55.14
Ext.	Ext.	64.65	65.80	80.71	81.82

- Le tarif extérieur correspond au coût de revient prévisionnel des mini-camps et séjour de vacances envisagés.
- Les tarifs des séjours sont revalorisés de 1% par rapport aux tarifs 2019.

27-2020 - Ressources humaines. Indemnités de mission – modalités de remboursement des frais.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal :

- vote les modalités et montants de remboursement tels qu'exposés ci-dessus, à compter du 01.04.2020,
- inscrit au budget les crédits correspondants.

28-2020 - Ressources humaines. Plan de formation 2020 des agents de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal :

- valide le plan de formation pour l'année 2020 tel que présenté en annexe,
- autorise Madame la Maire à engager les formalités nécessaires à sa mise en œuvre.

La séance est levée à 22 H 45.

Affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, en mairie,
le 25 février 2020.



La Maire,
Pascale JUBAULT-CHAUSSE